

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00541 Numéro SIREN : 351 182 647 Nom ou dénomination : SOLIS - L & M DHERBEY et Associés

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2021 sous le numéro de dépôt 3566

SAS SOLIS L&M DHERBEY ET ASSOCIÉS

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

DÉPÔT DU

23 MARS 2021

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	10 434	10 212	221	652
Fonds commercial	896 654	590 134	306 520	306 520
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	164 599	92 549	72 050	86 650
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	33 646		33 646	33 646
Autres titres immobilisés	3 095		3 095	3 095
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 747		8 747	8 561
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	448 415	30 969	417 447	331 488
Fournisseurs débiteurs	216		216	5 796
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 334		8 334	21 599
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	37 758		37 758	55 874
Autres créances	64 828		64 828	111 356
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	424		424	424
Disponibilités	182 556		182 556	151 571
Charges constatées d'avance	20 884		20 884	20 315
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				

SAS SOLIS L&M DHERBEY ET ASSOCIÉS

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

Bilan

Capital social ou individuel	530 000	530 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 000	53 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 224	1 224
Autres réserves		
Report à nouveau	100 641	26 978
TOTAL DES PROPRETÉS	684 865	611 202
Subventions d'investissement	1 274	1 653
Provisions réglementées		
TOTAL DES PROPRETÉS	686 139	612 855
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES PROPRETÉS	686 139	612 855
Provisions pour risques		2 600
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	2 600
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	108 510	133 711
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	108 510	133 711
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	14 795	13 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 700	2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 985	42 640
<i>Personnel</i>	45 398	44 206
<i>Organismes sociaux</i>	38 094	40 584
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	97 310	93 992
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 019	3 835
Dettes fiscales et sociales	184 822	182 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 073	4 028
Produits constatés d'avance	111 955	69 556
TOTAL DES DETTES	307 262	366 991
Ecart de conversion - Passif		

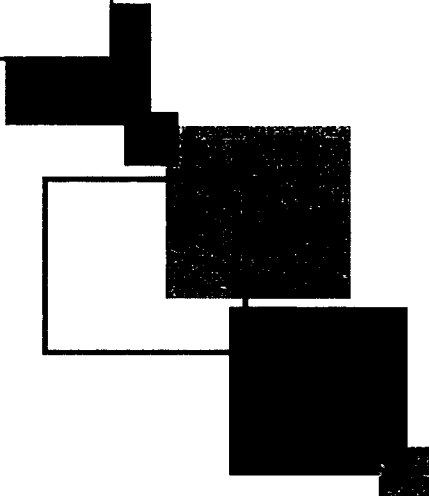
Compte de résultat

	2019	2018	2019	2018	2019	2018
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	820 949	100,00	1 065 312	100,00	-244 363	-22,94
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	48 330	5,89	62 449	5,86	-14 119	-22,61
Total	869 279	105,89	1 127 761	105,86	-258 482	-22,92
CONSUMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	614	0,07	307	0,03	307	100,00
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	388 274	47,30	521 273	48,93	-132 998	-25,51
Total	388 888	47,37	521 579	48,96	-132 691	-25,44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	480 391	58,52	606 182	56,90	-125 774	-25,76
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	5 949	0,72	6 783	0,64	-834	-12,30
Salaires et Traitements	311 902	37,99	364 014	34,17	-52 112	-14,32
Charges sociales	129 340	15,75	146 542	13,76	-17 202	-11,74
Amortissements et provisions	26 485	3,23	24 303	2,28	2 182	8,98
Autres charges	341	0,04	1 023	0,10	-682	-66,65
Total	474 017	57,74	542 664	50,94	-68 648	-12,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5 374	0,70	63 518	5,96	-57 148	-25,76
Produits financiers			5 619	0,53	-5 619	-100,00
Charges financières	1 595	0,19	2 632	0,25	-1 037	-39,39
Résultat financier	-1 595	-0,19	2 987	0,28	-4 582	-153,39
Opérations en commun						
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 779	0,44	66 505	6,24	-61 730	-25,76
Produits exceptionnels	3 408	0,42	13 403	1,26	-9 996	-74,58
Charges exceptionnelles	7 038	0,86	8 549	0,80	-1 511	-17,68
Résultat exceptionnel	-3 630	-0,44	4 854	0,46	-8 484	-174,79
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-600	-0,07	-2 305	-0,22	1 705	-73,97

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

Période du 01/10/2019 au 31/08/2020

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOLIS L&M DHERBEY ET ASSOCIÉS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 156 727 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 749 euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision. Ils font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	896 654			896 654
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 805	221	8 592	10 434
Immobilisations incorporelles	915 459	221	8 592	907 087
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	80 417			80 417
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 948	630	48 396	84 182
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	212 366	630	48 396	164 599
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	33 646			33 646
- Autres titres immobilisés	3 095			3 095
- Prêts et autres immobilisations financières	8 561	186		8 747
Immobilisations financières	45 303	186		45 489

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	221	630	186	1 037
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				1
Scissions				
Mises hors service	8 592	48 396		56 988

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Fonds commercial				
Clientèle	896 653			896 653

Le montant du fonds de commerce en comptabilité est identifié par clients.

Dépréciation du fonds commercial comptabilisée : 590 133 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Depuis mars 2017, SOLIS détient 9,55 % du capital de la SARL SOLIS NANTES. Les titres ont été maintenus en Autres titres de participation.

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 153	652	8 592	10 212
Immobilisations incorporelles	18 153	652	8 592	10 212
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 112	11 003		27 115
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 604	4 147	48 316	65 434
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	125 716	15 150	48 316	92 549

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 589 184 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 747		8 747
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	448 415	448 415	
Autres	111 137	111 137	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 884	20 884	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients - factures à établir	125 427
Divers - produits à recevoir	583

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles	590 134			590 134
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	20 286	10 683		30 969
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		10 683		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances :

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 30 969 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

Provision pour dépréciation des créances clients	30 968

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 530 000 euros, décomposé en 101 126 titres d'une valeur nominale de 5,24 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	101 126	5,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	101 126	5,24

Provisions

Tableau des provisions

Litiges	2 600		2 600		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques					
et charges					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			2 600		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 459 139 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	108 510	27 980	75 207	5 323
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 985	35 985		
Dettes fiscales et sociales	184 822	184 822		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 868	17 868		
Produits constatés d'avance	111 955	111 955		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 661			
(**) Dont envers les associés	14 795			

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fnp affranchissement	85
Fnp frais déplacement	888
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 667
Fnp honoraires	3 360
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	545
Dettes provis. pr congés à payer	28 962
Prov pour primes	9 910
Prov.rtt	6 069
Charges sociales s/congés à payer	12 048
Prov.ch.soc.s/rtt	2 525
Ch.soc.sur prov.primes	4 123
Charges fiscales s/congés à payer	356
Etat - autres charges à payer	171
Taxe formation cont	1 159
Taxe apprent. a payer	1 433
Clients - rrr à accorder	74
Cavec a payer	639

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	2 552		
Ccav assurances	2 506		
Ccav documentation	2 238		
Cotisations	6 155		
Ccav maintenance	2 467		
Ccav locations	4 966		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	111 955		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Honoraires	820 949

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

Effectif moyen	9	

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de commerce</i>	107 965
Autres engagements donnés	107 965
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions au 31 août 2020 : 15 701 euros correspondant à la dette actuarielle

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 44 381 euros

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité: Table INSEE 2012-2014
- Taux de charges patronales : 42 %

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 01/01/1900, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS SOLIS L&M DHERBEY ET ASSOCIÉS relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 31/08/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 18 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total bilan	1 156 727
Chiffre d'affaires	820 949

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

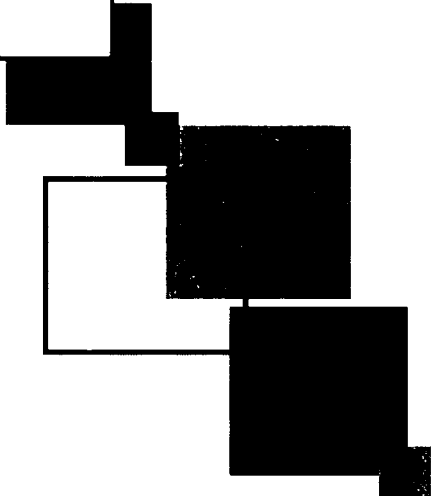
Fait à SAINT GREGOIRE

Le 01/01/1900

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

Période du 01/10/2019 au 31/08/2020

Comptes annuels

A decorative graphic consisting of several overlapping squares of varying sizes and colors (black, white, and light gray) arranged in a descending staircase pattern from the right side of the 'Comptes annuels' box.

COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

SAS SOLIS L&M DHERBEY ET ASSOCIÉS

Parc d'Affaires Edonia
35760 SAINT GREGOIRE

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

Au 31 août 2020

SOLIS - L & M DHERBEY et Associés
Société par actions simplifiée
au capital de 530 000 euros
Siège social : 1 rue de la Terre de Feu
Parc d'Affaires Edonia - Bâtiment X2, 35760 ST GREGOIRE
351 182 647 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 FÉVRIER 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2020

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2020 s'élevant à 1 748,69 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 748,69 euros
------------------------	----------------

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	100 641,27 euros
-------------------------------	------------------

Pour former un total de	102 389,96 euros
-------------------------	------------------

En totalité au compte "autres réserves".

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

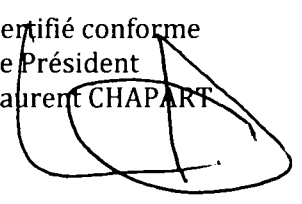
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 février 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés présents ou représentés.

Certifié conforme

Le Président

Laurent CHAPART



Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SAS SOLIS – L & M DHERBEY et ASSOCIES

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 aout 2020

Exercice de 11 mois

SAS SOLIS – L & M DHERBEY et ASSOCIES
1 rue de la Terre de Feu
35760 SAINT-GREGOIRE

Carré Rosengart – 16 quai Armez 22 000 Saint-Brieuc
Téléphone : 02 30 96 11 02

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SAS SOLIS – L & M DHERBEY et ASSOCIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 aout 2020

Exercice de 11 mois

SAS SOLIS – L & M DHERBEY et ASSOCIES
1 rue de la Terre de Feu
35760 SAINT-GREGOIRE

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

SAS SOLIS – L & M DHERBEY et ASSOCIES

Siège social : 1 rue de la Terre de Feu – 35760 Saint-Grégoire
Capital social : 530 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 aout 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée général, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOLIS – L & M DHERBEY et ASSOCIES, relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2020, exercice de 11 mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 20 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé dans le cadre de notre audit ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président;

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

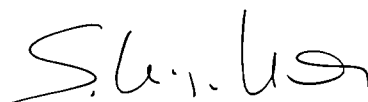
Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Brieuc, le 3 février 2021



Geneviève Léguillon-Geffard
Commissaire aux Comptes

Geneviève LEGUILLON-GEFFARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

Bilan

CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	10 434	10 212	221	652
Fonds commercial	896 654	590 134	306 520	306 520
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	164 599	92 549	72 050	86 650
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	33 646		33 646	33 646
Autres titres immobilisés	3 095		3 095	3 095
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 747		8 747	8 561
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	448 415	30 969	417 447	331 488
Fournisseurs débiteurs	216		216	5 796
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	8 334		8 334	21 599
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	37 758		37 758	55 874
Autres créances	64 828		64 828	111 356
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	424		424	424
Disponibilités	182 556		182 556	151 571
Charges constatées d'avance	20 884		20 884	20 315
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				

Geneviève LEGUILLON
Commissaire aux Comptes
VISA POUR IDENTIFICATION

Bilan

Capital social ou individuel	530 000	530 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	53 000	53 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 224	1 224
Autres réserves		
Report à nouveau	100 641	26 978
Subventions d'investissement	1 274	1 653
Provisions réglementées		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Provisions pour risques		2 600
Provisions pour charges		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	108 510	133 711
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	108 510	133 711
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	14 795	13 878
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	9 700	2 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 985	42 640
<i>Personnel</i>	45 398	44 206
<i>Organismes sociaux</i>	38 094	40 584
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	97 310	93 992
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 019	3 835
Dettes fiscales et sociales	184 822	182 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 073	4 028
Produits constatés d'avance	111 955	69 556
Ecart de conversion - Passif		

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Compte de résultat

PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	820 949	100,00	1 065 312	100,00	-244 363	-22,94
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	48 330	5,89	62 449	5,86	-14 119	-22,61
Total	869 279	105,89	1 127 761	105,86	-258 482	-22,92
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises	614	0,07	307	0,03	307	100,00
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	388 274	47,30	521 273	48,93	-132 998	-25,51
Total	388 888	47,37	521 579	48,96	-132 691	-25,44
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	5 949	0,72	6 783	0,64	-834	-12,30
Salaires et Traitements	311 902	37,99	364 014	34,17	-52 112	-14,32
Charges sociales	129 340	15,75	146 542	13,76	-17 202	-11,74
Amortissements et provisions	26 485	3,23	24 303	2,28	2 182	8,98
Autres charges	341	0,04	1 023	0,10	-682	-66,65
Total	474 017	57,74	542 664	50,94	-68 648	-12,65
Produits financiers			5 619	0,53	-5 619	-100,00
Charges financières	1 595	0,19	2 632	0,25	-1 037	-39,39
Résultat financier	-1 595	-0,19	2 987	0,28	-4 582	-153,39
Opérations en commun						
Produits exceptionnels	3 408	0,42	13 403	1,26	-9 996	-74,58
Charges exceptionnelles	7 038	0,86	8 549	0,80	-1 511	-17,68
Résultat exceptionnel	-3 630	-0,44	4 854	0,46	-8 484	-174,79
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-600	-0,07	-2 305	-0,22	1 705	-73,97

Geneviève LEGUILLON

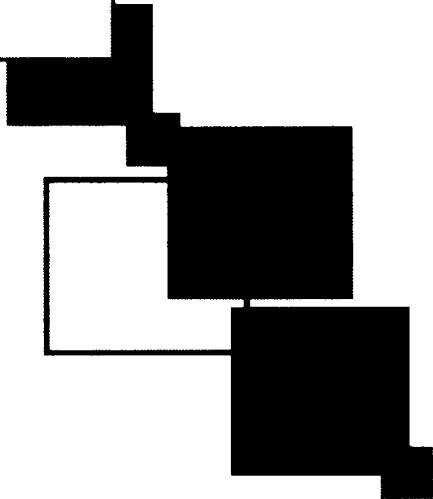
Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

COMPTES ANNUELS & LIASSE FISCALE

Période du 01/10/2019 au 31/08/2020

Annexe



Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SOLIS L&M DHERBEY ET ASSOCIÉS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2020, dont le total est de 1 156 727 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 749 euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/10/2019 au 31/08/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/11/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision. Ils font l'objet d'une mention dans la présente annexe.

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	896 654			896 654
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 805	221	8 592	10 434
Immobilisations incorporelles	915 459	221	8 592	907 087
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	80 417			80 417
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	131 948	630	48 396	84 182
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	212 366	630	48 396	164 599
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	33 646			33 646
- Autres titres immobilisés	3 095			3 095
- Prêts et autres immobilisations financières	8 561	186		8 747
Immobilisations financières	45 303	186		45 489

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	221	630	186	1 037
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				1
Scissions				
Mises hors service	8 592	48 396		56 988

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Clientèle	896 653			896 653

Le montant du fonds de commerce en comptabilité est identifié par clients.

Dépréciation du fonds commercial comptabilisée : 590 133 euros

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Depuis mars 2017, SOLIS détient 9,55 % du capital de la SARL SOLIS NANTES. Les titres ont été maintenus en Autres titres de participation.

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	18 153	652	8 592	10 212
Immobilisations incorporelles	18 153	652	8 592	10 212
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 112	11 003		27 115
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	109 604	4 147	48 316	65 434
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	125 716	15 150	48 316	92 549

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 589 184 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 747		8 747
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	448 415	448 415	
Autres	111 137	111 137	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	20 884	20 884	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

Clients - factures à établir	125 427
Divers - produits à recevoir	583

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Immobilisations incorporelles	590 134			590 134
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	20 286	10 683		30 969
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		10 683		
Financières				
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances :

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 30 969 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

Provision pour dépréciation des créances clients	30 968

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 530 000 euros, décomposé en 101 126 titres d'une valeur nominale de 5,24 euros.

Titres composant le capital social au début de l'exercice	101 126	5,24
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	101 126	5,24

Provisions

Tableau des provisions

Litiges	2 600		2 600		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			2 600		

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 459 139 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	108 510	27 980	75 207	5 323
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 985	35 985		
Dettes fiscales et sociales	184 822	184 822		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 868	17 868		
Produits constatés d'avance	111 955	111 955		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 661			
(**) Dont envers les associés				

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Charges à payer

Fnp affranchissement	85
Fnp frais déplacement	888
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 667
Fnp honoraires	3 360
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	545
Dettes provis. pr congés à payer	28 962
Prov pour primes	9 910
Prov.rtt	6 069
Charges sociales s/congés à payer	12 048
Prov.ch.soc.s/rtt	2 525
Ch.soc.sur prov.primes	4 123
Charges fiscales s/congés à payer	356
Etat - autres charges à payer	171
Taxe formation cont	1 159
Taxe apprent. a payer	1 433
Clients - rrr à accorder	74
Cavec a payer	639

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	2 552		
Ccav assurances	2 506		
Ccav documentation	2 238		
Cotisations	6 155		
Ccav maintenance	2 467		
Ccav locations	4 966		

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	111 955		

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Honoraires	820 949

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 9 personnes.

Effectif moyen	9	

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du Fonds de commerce</i>	107 965
Autres engagements donnés	107 965
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions au 31 août 2020 : 15 701 euros correspondant à la dette actuarielle

Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 44 381 euros

Hypothèses retenues :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité: Table INSEE 2012-2014
- Taux de charges patronales : 42 %

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous forme de provision.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Geneviève LEGUILLON

Commissaire aux Comptes

VISA POUR IDENTIFICATION